

Conseil Municipal du 10 juin 2010

Etaient présents : M. Baudouin, M. Brousseau, M. Navarri, M. Roustan, Melle Sirlin, M. Varlet, Mme Villemur, M. Vivas

Aucun absent

Tous les votes se déroulent à main levée.

I. Approbation du compte rendu du 28 avril 2010

Le compte rendu est approuvé par l'ensemble du conseil, sous réserve d'une modification quant au troisième point de l'ordre du jour du conseil du 28 avril : au lieu de signaler l'abstention de M. Baudouin et M. Brousseau lors du vote concernant le montant de l'indemnité des élus, il faut rectifier cette annotation et préciser qu'ils n'ont pas pris part au vote et cela publiquement.

II. Vote du compte administratif 2009

Le compte est voté avec :

- 7 votes pour
- 1 abstention

III. Délibération sur le transfert de l'instruction des actes ADS

ADS signifie « Autorisation du Droit du Sol ».
Le transfert est voté à l'unanimité.

IV. Désignation délégués compétence SSIAD du SIVOS

Il s'agit du « Service de Soins Infirmiers A Domicile ». M. Brousseau et Melle Sirlin se proposent comme délégués.

V. Délibération sur l'extension du périmètre du SITPA

La commune d'Espanès est déjà membre du « Syndicat Intercommunal de Transport des Personnes Agées ». De nouvelles communes demandent à bénéficier de ce service. Le conseil vote à l'unanimité l'extension du périmètre du SITPA

VI. Indemnités de fonction des élus

Le montant a déjà été voté, il s'agit juste de le transcrire selon le pourcentage de l'indice 1015.

L'indemnité du maire, M. Baudouin, est fixée à 8.9 % de l'indice 1015 et celle du 1^{er} adjoint, M. Brousseau, est fixée à 4.4 % de l'indice 1015.

M. Baudouin et M. Brousseau, comme lors du vote du conseil municipal du 28 avril 2010, ne prennent pas part au vote. Les six conseillers, M. Navarri, M. Roustan, Melle Sirlin, M. Varlet, Mme Villemur, M. Vivas, votent à l'unanimité ces indemnités.

VII. Délégués au SDEHG

Les délégués, M. Baudouin et M. Vivas, ont déjà été désignés lors du précédent conseil. Toutefois le syndicat auprès duquel ils représentent la commune se nomme désormais le SIEML, c'est-à-dire « Syndicat Intercommunal d'Electricité de Montbrun Lauragais ». Leur désignation est confirmée par un vote à l'unanimité.

VIII. Montant alloué à la bibliothèque

Pour l'année 2009, le montant alloué à la bibliothèque municipal a été fixé à 300 euros. Toutefois il n'a pas été dépensé à cause de la démission de ses responsables Mme Bourbon et Mme Rivière lors de la mandature de Mme Donini, alors maire d'Espanès.

Pour l'année 2010 le même montant est alloué, auquel se rajoutent les 300 euros, non dépensés, de l'année 2009.

Pour l'année 2010, la bibliothèque bénéficie donc de 600 euros. Ce montant est voté à l'unanimité.

IX. CCAS

Ce point a été retiré de l'ordre du jour. Les élus membres du CCAS se sont d'ailleurs réunis le mardi 8 juin 2010.

X. Questions diverses

1. M. Baudouin

- M. Baudouin annonce au conseil municipal qu'il assure, à titre privé, le fauchage de l'herbe derrière la salle des fêtes et chez des particuliers d'Espanès. Il demande l'autorisation de poursuivre cette activité. Celle-ci lui est accordée à l'unanimité.

- Il annonce également au conseil que Bastien Sylvestre, champion de France cadet parcours chasse à l'arc 3D, a demandé s'il était possible à la commune de faire un geste. Le conseil est favorable à cela et se propose, par exemple, de participer aux frais de transport occasionnés par une prochaine compétition, toutefois il demande de plus amples informations au jeune homme, qui devra présenter une demande écrite avec des justificatifs.

2. M. Brousseau

- Il nous informe que la Préfecture a envoyé les copies de 6 courriers qu'elle a adressés à Mme Donini entre le 17 septembre et le 12 mars. Toutefois manquent les copies des courriers adressés par Mme Donini à la Préfecture. Le conseil demande à celle-ci de les lui joindre afin qu'ils soient archivés à la mairie pour pouvoir être consultés par l'ensemble des administrés.

Il est procédé au vote : - 7 conseillers se prononcent pour

- 1 s'abstient

- Il soumet également une proposition quant à la possibilité de créer, au lieu d'un appartement (soit dans le bâtiment actuel de la mairie soit dans la maison communale), une salle d'expositions temporaires. Le Sicoval pourrait soumettre des candidats à la commune.

Un tour de table est alors organisé pour savoir qui est favorable au maintien de la mairie dans le bâtiment existant ou à son déplacement dans la maison communale. La majorité est favorable à son maintien. Les avis sont partagés quant à la création soit d'un logement soit d'une salle d'expositions. Aucune décision définitive concernant ces aménagements n'est prise à ce stade de la réflexion.

- Il nous annonce également que le Président du Sicoval rencontrera le conseil le 29 juin 2010.

3. M. Navarri

Il propose la mise en place d'un robinet d'eau sur l'aire de jeu de la commune et signale l'absence de regards sur la place derrière la mairie, ce qui pourrait occasionner des accidents.

4. M. Varlet

Il informe le conseil que dans le cadre de la commission 'Agenda 21' du Sicoval des réunions publiques sont organisées.

5. M. Vivas

- Il nous fait part des informations qu'il a apprises lors de la dernière commission 'Culture, Sport et Loisirs' du Sicoval, concernant la révision du schéma directeur du réseau de randonnée. Et il informe l'autre déléguée, Melle Sirlin, qu'il y a un questionnaire à remplir pour la prochaine réunion plénière et lui transmet le dossier qu'il a récupéré lors de la réunion du 8 juin.

- Il nous transmet la proposition de Mme Musso de créer une activité multisports au profit des enfants d'Espanès. Les élus lui demandent de constituer un dossier (coût, type d'activités, etc...)

Monsieur le Maire clôt la séance du conseil municipal du 10 juin 2010 à 23 h 00.

BAUDOIN René

BROUSSEAU Emmanuel

NAVARRI Patrice

ROUSTAN Albert

SIRLIN Marie

VARLET Frédéric

VILLEMUR Sylvie

VIVAS Maxime